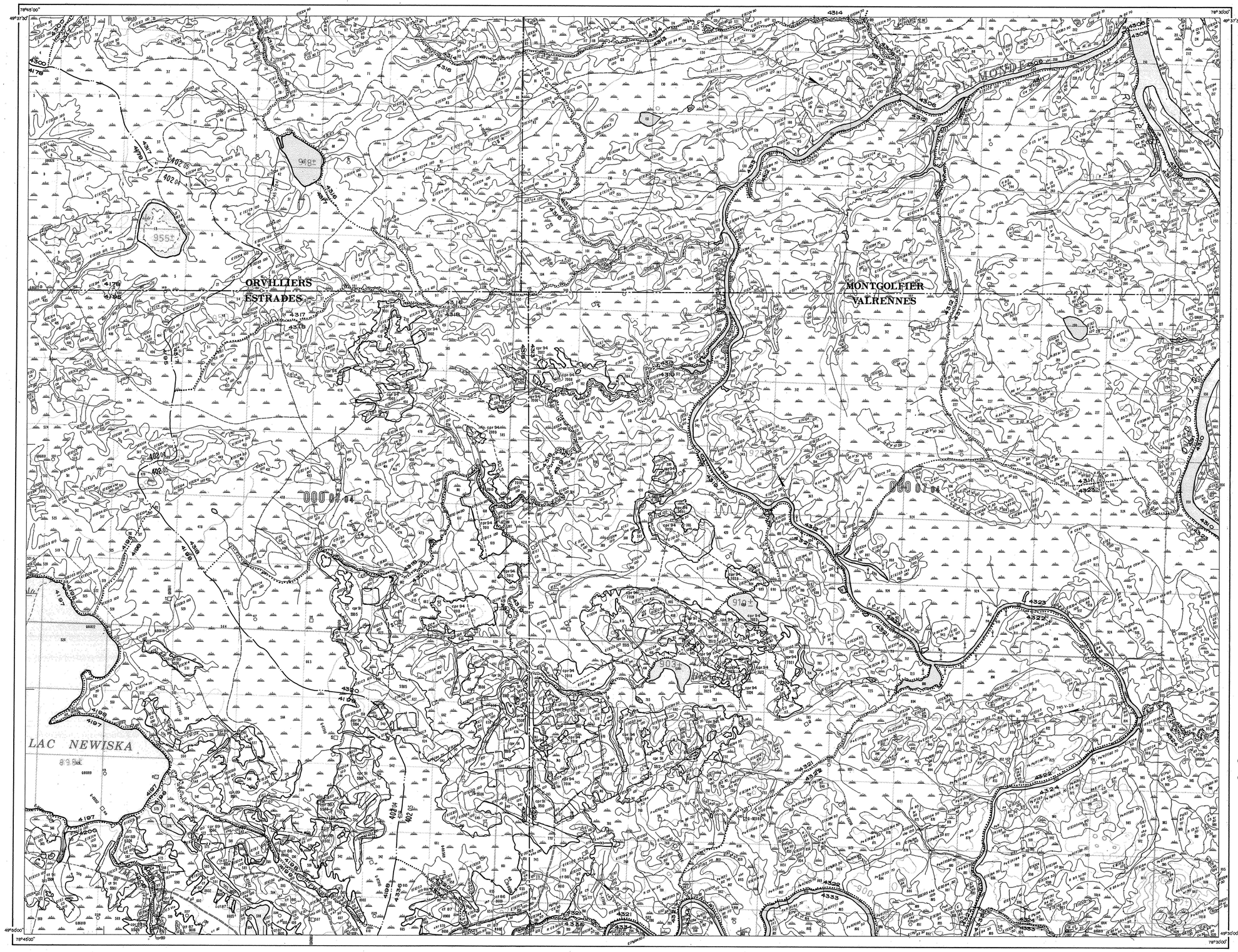

Compt. for. 8610-8905- 9508-5516- 7033
À jour : avril 1995

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0.5 1.0 1.5 2.0 2.5 3.0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— secondaire
— tertiaire
— quaternaire
Voie ferrée
Repère horizontal
Église. École. Poste
Zone Urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— (emprise)
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— — bassin secondaire
— — bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de parcelle
Ligne de rang, de lots
Contour des peuplements
Contour des interventions

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées	cpt
Coupe avec protection de la régénération	cpr
Coupe avec réserves de semenciers	cps
Coupe par bandes d'ensemencement	cpe
Coupe à diamètre limite	cdl
Coupe à diamètre limite et dégagement des tiges d'avenir	dcd
Coupe de jardinage	cja
Jardinage partiel (Coupe au 1 pied)	jrp
Coupe de conversion	cvo
Plantation en récipients	pr
Plantation de boutures	pb
Ensemencement	ens
Exploitation commerciale	ec
Récolte dans les friches (zones boisées de moins de 10 ha)	rc

N.B. Ces interventions n'impliquent aux perturbations et aux origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux	R
— — à sapin et/ou épinette blanche	R (S)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	R (E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	R (PB)
— — à pin rouge	R (PR)
— — à pin gris	R (PG)
— — à mélèze	R (M)
— — à peuplier	R (Pe)
— — à bouleau	R (B)
— — (plantation)	R p
Pessière	S
— — (épinette noire et/ou épinette rouge occupant plus de 75% de la portée réseaux)	S (E)
— — à thuya (cèdre)	S (T)
— — à mélèze	S (M)
— — à peuplier	S (Pe)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	S (PB)
— — à pin rouge	S (PR)
— — à pin gris	S (PG)
— — à sapin et/ou épinette	S (S)
— — (plantation épinette blanche)	S (S)
— — (plantation d'épinette de Norvège)	S (N)
— — (plantation d'épinette noire)	S (E)
— — (plantation d'épinette rouge)	S (R)
Sapinière	S
— — à sapin et/ou épinette blanche occupant plus de 75% de la portée réseaux)	S (S)
— — à thuya (cèdre)	S (T)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	S (E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	S (PB)
— — à pin rouge	S (PR)
— — à pin gris	S (PG)
— — à mélèze	S (M)
— — à peuplier	S (Pe)
— — (plantation de sapin baumier)	S (B)
Pinède à pin blanc	P
— — — (le pin blanc occupe plus de 75% de la portée réseaux)	P (PB)
— — — avec pin rouge	P (PR)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	P (E)
— — — avec mélèze	P (M)
— — — avec pin gris	P (PG)
— — — avec peuplier	P (Pe)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	P (S)
— — — (plantation)	P p
Pinède à pin rouge	P
— — — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portée réseaux)	P (PR)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	P (E)
— — — avec mélèze	P (M)
— — — avec pin gris	P (PG)
— — — avec peuplier	P (Pe)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	P (S)
— — — (plantation)	P p
Pinède à pin gris	P
— — — (le pin gris occupe plus de 75% de la portée réseaux)	P (PG)
— — — avec thuya (cèdre)	P (T)
— — — avec mélèze	P (M)
— — — avec pin rouge	P (PR)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	P (E)
— — — avec peuplier	P (Pe)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	P (S)
— — — (plantation)	P p
— — — Plantation de pin sylvestre	P p
Cédrière	C
— — — (le thuya occupe plus de 75% de la portée réseaux)	C (T)
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge	C (E)
— — — à mélèze	C (M)
— — — à pin blanc et/ou pin rouge	C (PB)
— — — à pin rouge	C (PR)
— — — à pin gris	C (PG)
— — — à peuplier	C (Pe)
— — — à sapin et/ou épinette blanche	C (S)
— — — (plantation de thuya)	C p
Pruchière	Pr
— — — (la pruche occupe plus de 75% de la portée réseaux)	Pr (Pr)
— — — à thuya (cèdre)	Pr (T)
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (E)
— — — à mélèze	Pr (M)
— — — à pin blanc et/ou pin rouge	Pr (PB)
— — — à pin gris	Pr (PG)
— — — à peuplier	Pr (Pe)
— — — à sapin et/ou épinette blanche	Pr (S)
— — — (plantation)	Pr p
Mélèzin	M
— — — (le mélèze occupe plus de 75% de la portée réseaux)	M (M)
— — — à thuya (cèdre)	M (T)
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge	M (E)
— — — à pin blanc et/ou pin rouge	M (PB)
— — — à pin rouge	M (PR)
— — — à pin gris	M (PG)
— — — à peuplier	M (Pe)
— — — à sapin et/ou épinette blanche	M (S)
— — — (plantation de mélèze européen)	M (E)
— — — (plantation de mélèze japonais)	M (J)
— — — (plantation de mélèze laricin)	M (L)

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

	Feuillu dominant	Résineux dominant
Feuillus d'essences tolérantes avec pin blanc	F (PB)	F (PB) (R)
— — — — — avec pin gris	F (PG)	F (PG) (R)
— — — — — avec pin rouge	F (PR)	F (PR) (R)
— — — — — avec mélèze	F (M)	F (M) (R)
— — — — — avec sapin	F (S)	F (S) (R)
Feuillus à bouleaux blancs avec épinette noire ou rouge	(B) (E)	(B) (E) (R)
— — — — avec épinette noire ou rouge	(B) (E)	(B) (E) (R)
— — — — avec pin gris	(B) (PG)	(B) (PG) (R)
— — — — avec pin rouge	(B) (PR)	(B) (PR) (R)
— — — — avec mélèze	(B) (M)	(B) (M) (R)
Bouleau à bouleaux blancs avec sapin	(B) (S)	(B) (S) (R)
Feuillus d'essences tolérantes avec pin blanc	F (PB)	F (PB) (R)
— — — — — avec pin gris	F (PG)	F (PG) (R)
— — — — — avec pin rouge	F (PR)	F (PR) (R)
— — — — — avec mélèze	F (M)	F (M) (R)
Peuplerais avec sapin	Pe (S)	Pe (S) (R)
— — avec pin gris	Pe (PG)	Pe (PG) (R)
— — avec pin rouge	Pe (PR)	Pe (PR) (R)
— — avec épinette noire ou rouge	Pe (E)	Pe (E) (R)
— — avec mélèze	Pe (M)	Pe (M) (R)
Feuillus d'essences tolérantes	F (F)	F (R)
Feuillus mélangés	(F)	(R)
Mélanges d'feuillus tolérants	M (F)	M (R) (F)
— — sur station humide	M (F)	M (R) (F)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus	F
— — d'essences intolérantes	F
— — d'essences tolérantes	F
— — sur station humide	F
Bouleaux	B
Bouleau à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	B
— à bouleaux jaunes	B
Peuplerais	Pe
Peuplier rouge	Pe
Frênaies	Fr
— à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	Fr (B)
— à bouleaux jaunes	Fr (B)
— à feuillus	Fr (F)
— à feuillus d'essences intolérantes	Fr (F)
— à feuillus d'essences tolérantes	Fr (F)
Plantation d'érable à sucre	Er (s)
— — de bouleau jaune	Pe (J)
— — de peuplier hybride	Pe (H)
— — de frêne d'amérique	Fr (A)

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec ..... sd
Dénudé et semi-dénudé humide ..... sh
Aulnaie I

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs) ..... E
Ligne de transport d'énergie (emprise) ..... A
Terrain agricole ..... A
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc. ..... U

PERTURBATION

Coupe partielle	cp
Coupe partielle en bande	cb
Coupe partielle par bande	cp
Coupe partielle plus épidémie légère	ce
Chablis partiel	ch
Épidémie légère	ep
Brûlis partiel	br

DÉFOLIATION

Pour les tiges de sapin et d'épinette blanche seulement. ⊖ 1-50 % ⊗ 51-99 %

ORIGINE

Coupe totale	cf
Chablis total	ch
Chablis partiel	cp
Épidémie sévère	ep
Brûlis	br
Plantation	p

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE — CLASSES	TIGES DE:	FORÊT ÉTAGÉE — CLASSES	
10 (ans)	0-30 ans	70-30 (ans)	30-70 (ans)
30 *	31-60 *	30-50 *	50-80 *
50 *	61-80 *	50-80 *	80-80 *
80 *	81-100 *	80-50 *	50-80 *
120 *	101 et plus	120-70	70-120

FORÊT INÉQUIENNE

Jin (jeune inéquienne): (Plus 2 dominances de feuil. tolérants, moyenné des tiges entre 0 et 30 ans. Autres peuplements, moyenné des tiges entre 0 et 50 ans.
Vin (vieux inéquienne): (Plus 2 dominances de feuil. tolérants, moyenné des tiges entre plus de 50 ans. Autres peuplements, moyenné des tiges soit plus de 50 ans.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ / HAUTEUR	1 (Dm)	2 (Fm)	3 (Gm)	4 (Tm)	5 (Rm)	6
A 60%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 40%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	ovoïdes
Moyenne	31 à 60 %	P
Forte	61 à 90 %	T
Extrême	91 et plus	E

Superficie minimale de pentes : 3 ha
N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S1E1C3 ou S2P1 — S = sélection; 1 = classe de densité; E = classe de pente; 1 = classe d'âge; C = perturbation; 3 = classe de hauteur; 2 = classe de densité; P = classe de pente; 1 = classe d'âge; P = origine; 1 = classe de hauteur; 2 = classe de densité; S = sous group. d'essences; 1 = groupement d'essences; E = type de couvert

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { BUR. D'ING. FOR. : G. AUTHIER, PARENT & ASS. — SIGNATURE :
CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { BUR. D'ING. FOR. : — SIGNATURE :

Carte forestière { Photographie aérienne : 1986 — Année de publication : 1987 — Année de révision : 19 ...

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative 8
Unité de gestion 85-2
Unité d'aménagement .....
Unité de sondage 4
Mode de tenure ou de gestion .....
Bloc d'aménagement 000 07 04
Concessionnaire ou autres .....
Bassin hydrographique 402 05*
Bassin primaire .....
Bassin secondaire .....
Unité de gestion privée .....
Municipalité 98400
Division de recensement .....
Municipalité .....
Cadastre .....
Parcelle 4323*
Région écologique 12a
Municipalité régionale de comté .....

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Divisions territoriales en date du : 1 /11/86
Déclinaison magnétique : 13° ouest
Équidistance des courbes : 50 pieds ou 15,2 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

32-E-14	32-E-15	32-E-16	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
32-E-11	32-E-10	32-E-9	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
32-E-6	32-E-7	32-E-8	

32 E/10 S.E.

2